



STAGES TTGF

ÉTÉ 2019

Le TTGF ANGOULÊME te propose 2 stages pendant les vacances d'été :

1 stage multisports du lundi 8 au vendredi 12 Juillet

1 stage de préparation spécifique du lundi 26 au vendredi 30 Août

Lieu : Salle Jean-Philippe Gatien (TTGF), 74 rue de la Trésorière à Angoulême

Horaires : 10h-17h avec une pause le midi. **Accueil dès 8h30, fermeture 17h15**

- **STAGE MULTISPORTS** du 8 au 12 juillet, pour tous à partir de 8 ans

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Sport collectif	Frisbee	Accro'Branche	Badminton	Course d'orientation
Tennis de Table	Tennis de Table	Laser Game	Tennis de Table	Tennis de Table

- **STAGE SPÉCIFIQUE Tennis de Table** du 26 au 30 Août, pour les pongistes confirmés
stage intensif de tennis de table + préparation physique

Tarifs : Stage multisports : licencié TTGF 80€, non licencié TTGF 90€
Stage spécifique : licencié TTGF 60€, non-licencié TTGF 80€

Informations : - possibilité de prise en charge par les comités d'entreprise
- possibilité de manger sur place en apportant son repas
- pour les stages de reprises : affaires de tennis de table et de footing (chaussures)

Merci de nous faire parvenir votre dossier d'inscription complet avant le mercredi 26 juin au TTGF, 74 rue de la Trésorière 16000 Angoulême

- **Fiche d'inscription**
- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et au tennis de table**
- **Règlement (chèque à l'ordre du TTGF)**

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : Prénom : Né(e) le : licencié(e) au TTGF : oui non

ADRESSE :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Téléphone E.mail :

autorise mon enfant :

- à participer au stage organisé par le TTGF du 8 au 12 juillet 2019 et/ou du 26 au 30 août 2019 et à toutes les activités proposées
- autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par une activité au cours de ce stage
- autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence

À bien pris connaissance que :

- le club décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir en dehors des horaires de stage.
- les parents doivent accompagner leur enfant à l'intérieur de la salle JP Gatien et s'assurer de la présence d'un responsable
- les parents doivent assurer la surveillance de leur enfant jusqu'à l'arrivée d'un responsable en cas d'absence de ce dernier
- le TTGF décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant et après la prise en charge de l'enfant, telle que définie ci-dessus.

Fait à, le

Signature